

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2133

Attribution d'une subvention de 1 000 euros aux associations Football Club Croix-Roussien, Association Sportive Bellecour Perrache, pour l'organisation d'animations le 3 juillet 2016 dans le cadre d'Europod 2016 au stade des Chartreux à Lyon 4e - Approbation d'une convention d'application avec l'AS Bellecour Perrache

Direction des Sports

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 6 JUIN 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAINE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2133 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS AUX ASSOCIATIONS FOOTBALL CLUB CROIX-ROUSSIEN, ASSOCIATION SPORTIVE BELLECOUR PERRACHE, POUR L'ORGANISATION D'ANIMATIONS LE 3 JUILLET 2016 DANS LE CADRE D'EUROPOD 2016 AU STADE DES CHARTREUX A LYON 4E - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION AVEC L'AS BELLECOUR PERRACHE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Pour la huitième année consécutive, un échange de jeunes sportifs est organisé par l'Office des Sports de Lyon et l'Office des Sports de Francfort (Sportjugend Frankfurt) dans le cadre du jumelage de ces deux communes. Cette opération, nommée EUROPOD, regroupera plus de 400 jeunes sportifs des deux villes, qui seront accueillis à Lyon du 2 au 8 juillet 2016, et rejoints pour la première fois par une vingtaine de jeunes de Birmingham.

Les 200 jeunes Lyonnais participants (de 12 à 17 ans) sont issus de seize associations sportives de Lyon, dont les deux clubs de football Football Club Croix-Roussien (FCCR) et AS Bellecour Perrache (ASBP).

Profitant de l'EURO 2016 de football, ces deux clubs organisent une après-midi sportive le dimanche 3 juillet 2016 au stade des Chartreux (Lyon 4<sup>e</sup>), réunissant l'ensemble des clubs de football participant à EUROPOD.

En plus des deux clubs lyonnais FCCR et ASBP, deux clubs allemands, un club anglais, une équipe de jeunes sportifs de la Croix-Rousse et une équipe d'élus et de dirigeants participeront à cette manifestation. L'encadrement sera assuré par des bénévoles du FCCR, portant ainsi à environ 200 le nombre de personnes prenant part à l'évènement.

Au cours de ce moment festif seront proposés un tournoi de football (mini Euro 2016) et plusieurs activités connexes comme le bubble-foot, le trampoline et des animations musicales.

Pour assurer l'organisation et la logistique de cette après-midi sportive, les deux associations Football Club Croix-Roussien et AS Bellecour Perrache ont sollicité une aide financière de la Ville de Lyon à hauteur de 3 000 €.

Par délibération n° 2016/1835, le Football Club Croix-Roussien a perçu une subvention annuelle de fonctionnement de 16 000 € et l'AS Bellecour Perrache a perçu une subvention annuelle de fonctionnement de 30 000 €.

Cette opération présentant un intérêt local certain, et participant grandement au rayonnement de la Ville de Lyon en Europe, je vous propose

d'accorder une aide financière municipale de 1 000 € à chacune des associations organisatrices, Football Club Croix-Roussien et AS Bellecour Perrache.

Vu ladite convention d'application n° 1 pour l'association AS Bellecour Perrache ;

Vu l'avis du Conseil des 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1- Une subvention de 2 000 € (2 fois 1 000 €) est allouée aux associations Football Club Croix-Roussien et AS Bellecour Perrache pour l'organisation d'animations le 3 juillet 2016 au stade des Chartreux à Lyon 4<sup>e</sup>, dans le cadre d'EUROPOD 2016.

2- La convention d'application n° 1 à la convention cadre de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'AS Bellecour Perrache, est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 415, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT